



Des chaînes d'approvisionnement durables pour mieux reconstruire

Promouvoir le travail décent dans cinq chaînes d'approvisionnement mondiales d'une importance capitale pour l'Union Européenne pour une reprise juste, résiliente et durable après la crise du COVID-19



MADAGASCAR

Contexte général

L'Union européenne (UE), à travers le Programme pour l'Emploi et l'Innovation Sociale (EaSI), s'est associée à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour la mise en œuvre du projet « **Sustainable Supply Chains to Build Forward Better (SSCBFB)**/Des Chaînes d'Approvisionnement Durables pour Mieux Reconstruire » depuis 2021.

Ce projet conjoint utilise les chaînes d'approvisionnement mondiales comme point d'entrée pour faire progresser le travail décent. Il consiste à appuyer les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs et les principales parties prenantes dans cinq pays et cinq chaînes d'approvisionnement. Ce soutien s'est effectué au cours des dernières années sous forme de création de nouvelles connaissances, d'outils, d'assistance technique et de formation, afin de relever les défis et opportunités du travail décent dans cinq secteurs : café, électronique, gants en caoutchouc, pêche et textiles.

L'intervention vise à appuyer les mandants et les parties prenantes de l'OIT à atteindre les objectifs ambitieux du travail décent tout au long de la chaîne d'approvisionnement du textile et de l'habillement, en particulier par le biais de la mise en œuvre du nouveau programme pays de promotion du travail décent et des recommandations y afférentes.

Les chaînes d'approvisionnement du textile à Madagascar

Avec cinq pays d'Afrique orientale et australe, Madagascar a conclu un accord de partenariat économique intérimaire avec l'UE pour faciliter les relations commerciales et d'investissements. Cet accord a été officiellement ratifié par

les deux parties en 2013 et amendé en 2020. À Madagascar, les exportations de textiles sont en augmentation constante depuis 2015 et représentaient 25 pour cent des exportations du pays en 2018.

Le secteur du textile et des vêtements constitue le premier secteur manufacturier à Madagascar et est le plus grand employeur de main-d'œuvre après le secteur agricole. Il représente 19,35 pour cent du PIB du pays, occupant une place prédominante dans l'économie malgache, et 7 pour cent des investissements directs étrangers (IDE).

Selon la Banque mondiale, la valeur pécuniaire des exportations de textiles et de vêtements effectuées par Madagascar entre 2008 et 2019, était estimée à plus de 545 millions de dollars É.-U. Le secteur jouit d'un taux compétitif de participation aux chaînes de valeurs mondiales, mais est également intégré dans les chaînes d'approvisionnement régionales, en particulier avec l'île Maurice.

► Cadrage macroéconomique

Le cadre stratégique de développement pour Madagascar met l'accent sur la promotion des opportunités et défis au travail décent. Le travail décent – création d'emplois ainsi que protection sociale, respect des droits au travail et accès au dialogue social – est essentiel pour une croissance inclusive et pour l'élimination de la pauvreté. Ainsi, le Plan Emergence Madagascar (PEM) place dans son axe 6 le travail décent pour tous, en particulier pour les jeunes, comme pilier essentiel au développement.

► Structure de la Chaîne d'approvisionnement

La chaîne d'approvisionnement du textile et des vêtements à Madagascar couvre la culture du coton et sa transformation, de même que la confection et la distribution de vêtements et produits textiles. Ces derniers sont principalement destinés à l'exportation.

Les producteurs de coton sont répartis dans vingt-huit municipalités et la superficie totale consacrée à la culture du coton était d'environ 21 473 hectares en 2017. La production en coton était estimée à près de 4 892 tonnes de coton cette année-là. Les opérateurs qui collectent la graine de coton auprès des producteurs l'égrènent ensuite pour séparer la fibre de la graine.

Madagascar est le deuxième pays exportateur de textiles en Afrique subsaharienne et l'UE constitue son marché le plus important. On estime que la chaîne d'approvisionnement du textile et de l'habillement liée à Madagascar fournit autour de 180 000 emplois par an, dont 110 000 par les sociétés de confection exportatrices.

► Industrie textile face aux défis du COVID-19

La pandémie du COVID-19 a perturbé la chaîne d'approvisionnement du textile à Madagascar, engendrant des pertes d'emplois et compromettant les conditions de travail. La crise engendrée par le COVID a mis en évidence la nécessité de construire des chaînes d'approvisionnement mondiales plus justes, plus résilientes et plus durables. Les travailleurs du secteur ont été durement impactés avec près de 38 pour cent de pertes d'emplois de 2019 à 2020 à Madagascar. Une étude menée par l'OIT et le Groupement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP) en 2020 sur les entreprises opérant dans le secteur a révélé que 32 pour cent de ces entreprises ont supprimé au moins 20 pour cent des emplois dans leurs structures. La baisse d'effectifs concernait surtout les postes d'opérateurs ou de machinistes ayant moins d'un an d'ancienneté, soit 82,46 pour cent des emplois perdus.

Les résultats de l'enquête menée dans le cadre du projet et conduite par l'OIT, en collaboration avec l'Office National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ont révélé que l'effectif moyen des employés des usines de textile et de vêtements est passé de 1 420 à 1 052, soit une baisse de 25,6 pour cent entre 2019 et 2020, qui est largement imputable aux conséquences économiques de la crise sur les entreprises. Environ 66 pour cent des travailleurs interrogés dans le cadre de l'enquête ont dû faire face à un changement de leurs horaires de travail, 25 pour cent ont subi une baisse de salaire, et 17 pour cent ont été mis au chômage technique.

Chaînes d'approvisionnement durables pour le travail décent

► Les acteurs clés

Le projet travaille en étroite collaboration avec différentes parties prenantes impliquées tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ces parties prenantes malgaches

sont principalement : le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales, le ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé, le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, l'ONEF, le Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM) et la Conférence des Travailleurs de Madagascar (CTM).

En utilisant les chaînes d'approvisionnement mondiales comme point d'entrée pour faire progresser le travail décent, le projet a également collaboré avec d'autres parties prenantes clés de l'industrie textile à Madagascar, ainsi qu'avec des acteurs de l'UE qui opèrent dans le secteur à Madagascar.



Travailleurs dans une usine de fabrication de vêtements.

► Défis et opportunités du travail décent

Les conditions de travail dans le coton et l'industrie textile à Madagascar sont similaires à celles des autres pays en développement. Des rapports de l'OIT font état de problèmes de sécurité et de santé au travail, de relations de travail discordantes, d'inégalités salariales, de motifs d'informalité croisés, de discrimination, de violence et de harcèlement, en particulier à l'égard des femmes.

Le rapport de l'étude publié dans le cadre de ce projet offre un état des lieux du travail décent et de la productivité dans le secteur du textile et de l'habillement à Madagascar. L'enquête a révélée par exemple que:

1. Près de 42,8 pour cent des travailleurs dans la chaîne d'approvisionnement occupent un emploi informel ;
2. Environ 43 pour cent des travailleurs vivent en dessous du seuil de pauvreté extrême défini par la banque mondiale à 1,9 dollars É.-U. (1,78 euros) par jour ;
3. Le congé maternité et le repos pour allaitement des femmes du secteur n'est respecté qu'à 48 et 52 pour cent respectivement ;

4. Seules 43 pour cent des entreprises ayant participé à l'enquête confirment qu'elles accordent une liberté syndicale à leurs employés ;
5. Seuls 12 pour cent des employés affirment être couverts par une convention collective au sein de leur entreprise.

Au cours des dernières années, Madagascar a œuvré pour un écosystème amélioré des droits de l'homme et du travail en améliorant le développement des compétences et le dialogue social, en sensibilisant à la violence et au harcèlement et en plaidant pour la non-discrimination et la distribution de salaires plus équitables. Étant donné que les femmes représentent la majorité de la main-d'œuvre, les mandants et les parties prenantes ont le potentiel de contribuer à l'égalité des genres avec des effets pouvant aller au-delà du secteur.

Orientations et perspectives

L'analyse de la chaîne de valeur offre un aperçu des opportunités et des défis rencontrés par les petites, moyennes et grandes entreprises de l'industrie du textile et de l'habillement à Madagascar et les mesures et politiques nécessaires pour favoriser un environnement propice aux entreprises durables dans le secteur, augmenter la productivité et garantir le travail décent.

Les conclusions de l'étude menée dans le cadre du projet ont mis en lumière la conformité des entreprises à la législation nationale et la ratification des principes et droits fondamentaux au travail par le gouvernement. Conformément à la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale, les actions les plus prometteuses que les mandants et les parties prenantes pourraient entreprendre pour aider à promouvoir un travail décent et des impacts sociaux et économiques positifs au-delà de leur chaîne d'approvisionnement seront discutées en novembre 2022 à Antananarivo.



Pour plus d'informations, consulter le rapport de l'Etude sur le travail décent dans la filière du textile et de l'habillement à Madagascar.

► **Nous
contacter**

Bureau International du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22 - Suisse

Département des politiques sectorielles
E: sector@ilo.org